

la
Synthèse
**LA DOUANE
EN ENTREPRISE :
VECTEUR D'AGILITÉ**



ODASCE
www.odasce.asso.fr

LA RECETTE DE L'AGILITÉ DOUANIÈRE

Vous souhaitez mitonner une belle pièce montée pour célébrer le mariage de votre carrière au dynamisme d'une entreprise internationale ? Essayez sans plus tarder la recette de l'agilité douanière, le résultat est odasceux !

Niveau :

du Débutant à l'Expert

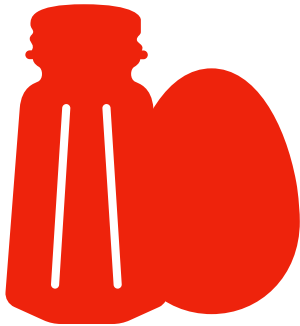
Coût :

budget formation (initiale ou continue)

Portions :

1 à plusieurs personnes

Ingrédients



- ▶ Une bonne dose de CDU
- ▶ Une poignée de sigles et d'acronymes
- ▶ Une ration de mémoire aiguisée
- ▶ Quelques graines de théorie
- ▶ Une expérience terrain longue durée
- ▶ Une cuillère à soupe de Formation initiale et/ou continue sur la douane (en magasin spécialisé uniquement)
- ▶ Des confits de diplômes et/ou certifications en douane
- ▶ Un comportement agile (et pas d'argile)
- ▶ Plusieurs litres de café (ou de tisane)

Préparation

1/ Les arômes : Infusez le CDU jusqu'à ce qu'il imbibe votre mémoire, saupoudrez de sigles et d'acronymes (mettez du cœur à l'ouvrage, c'est une méthode quelque peu traditionnelle mais que ne remplace aucune machine moderne. N'hésitez donc pas à user du café !)

2/ Le caramel : Concassez la théorie à base de CDU dans une formation de qualité, ajoutez les conserves de diplômes et/ou certifications et faites saisir sur le terrain, vous obtiendrez la compétence.

3/ La pâte : Dans une approche professionnelle, répandez cette compétence et remuez agilement jusqu'à obtenir une « patte » d'expert, passez au fouet si nécessaire.

Placez l'agilité douanière dans un cadre stratégique et lissez à l'aide d'ustensiles opérationnels.

Puis, pétrissez la matière tout en composant des connaissances techniques différentes, selon vos saveurs.

Cuisson



Enfournez les connaissances sans laisser reposer car le temps de cuisson peut être très long. Soyez patient et prenez la mesure des choses, sans bouillir de rage. Rares sont ceux qui sont tombés dans la crème douanière à la naissance. On dit d'ailleurs qu'il faut deux bonnes années pour que ça décante –sans compter que l'intervention, deci-delà, de nouveaux textes ou acronymes fait tout passer à la moulinette.

Dégustation

Il y a deux écoles, publique et privée, mais dans les deux cas la compétence est un plat qui se mange chaud. Réchauffez régulièrement les connaissances et nappez-les d'un coulis de veille réglementaire et de réseautage avisé pour adoucir le goût.



Le petit plus : L'OEA est une garniture de choix, mais retenez surtout que votre entreprise montera en compétence que si vous perpétuez le savoir-faire de la recette de l'agilité douanière.

Edwige CEIDE

Adjoint formation de l'ODASCE



La douane en entreprise, vecteur d'activité

Michèle Petitgenet, Présidente de l'ODASCE plante le décor : Le thème « La douane en entreprise », pour qui, pourquoi, comment et en quoi cela devient un vecteur d'agilité...

Faire de la douane une **matière** naturelle dans toutes les entreprises n'est pas chose aisée quand on sait que les **métiers** de la douane sont associés surtout à ceux de la fonction publique.

La **matière** douanière c'est :

- D'abord l'acquisition d'un **vocabulaire**. L'une des premières découvertes faite par beaucoup de nos interlocuteurs dans les formations, concerne les notions d'import et d'export qui ne s'attachent qu'aux flux de marchandises qui franchissent la frontière extérieure d'un pays : on ne fait pas d'exportation en Belgique, ni d'importation d'Espagne...
- Ensuite c'est l'acquisition d'une **technique**,
- Puis, la mise en place d'une **compétence** qui permet de différencier **la douane opérationnelle et la douane stratégique**

Qui prend en charge cette matière dans nos entreprises ?

Où se situent, ou comment sont positionnées les personnes en charge de cette matière ?

Quelle agilité dans les prises de décisions pour les flux internationaux ?

Définissons les connaissances, les compétences et la reconnaissance des celles-ci pour découvrir toutes les facettes de ce que peut être la douane en entreprise.

Table Ronde 1 : QUEL REGARD LES INSTITUTIONS DOUANIERES ONT SUR LES ENTREPRISES ?

Animateur : Michèle Petitgenet - Présidente de l'ODASCE

- Quel regard les institutions douanières ont sur les entreprises ?
- Que veut dire pour vous un flux conforme et maîtrisé par les entreprises ?
- Quelle image avez-vous de la fonction douane en entreprise ?

Table Ronde 2 : QUEL REGARD LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE ONT SUR LA DOUANE ?

Animateur : Alain Gronier - 1^{er} Vice-Président de l'ODASCE

- Quelle est la place de la douane dans la gouvernance de votre entreprise ?
- Pouvez-vous partager des Anecdotes ou des confidences sur ce que vous évoque le mot douane ?
- Quelle image avez-vous de la fonction douane en entreprise ?

Table Ronde 3 : PAROLES D'OPERATEURS DOUANE D'ENTREPRISES

Animateurs : Karine BALMES, Gérard TESSAUD - Administrateurs ODASCE et Hélène GUILLEMET - Sous-Directrice DGDDI

Vidéo #1 : "L'Entreprise, la Douane et Moi" - Vidéo #2 : "Café Douane - Avec ou sans sucre ?" - Vidéo #3 : "Il était une fois, la compétence douane"

Table Ronde 4 : DE LA CONNAISSANCE A LA COMPÉTENCE DOUANE, QUELS ENJEUX ?

Animateur : Marc Brocardi - 2^{ème} Vice-Président de l'ODASCE

- Quels sont les cursus de formation existants et à venir ?
- Quelles sont les données utiles en douane ?
- Quels outils/ systèmes d'informations existants et à venir

Table Ronde 5 : LA FONCTION DOUANE EN ENTREPRISE, DE LA COMPETENCE A LA RECONNAISSANCE...

Animateur : Emmanuel Montanié - Directeur général CNCCEF

- La douane est-elle au centre de la stratégie de votre entreprise ?
- Quels processus ou attitudes ont été modifiés par la création d'une fonction douane ?
- Comment se manifeste la reconnaissance de votre fonction en interne et en externe ?



QUEL REGARD LES INSTITUTIONS DOUANIÈRES ONT-ELLES SUR LES ENTREPRISES ?



Ping LIU
WCO / OMD



Sabine HENZLER
Commission Européenne



Rodolphe GINTZ
Direction Générale des
Douanes et Droits Indirects

Animation :
Michèle PETITGENET
ODASCE

Ping LIU - WCO OMD - Organisation Mondiale des Douanes
Directeur des questions tarifaires et commerciales

1. Quel regard les institutions douanières ont sur les entreprises ?

- Changements au fil du temps à l'échelle mondiale
- Disparités entre les différentes zones géographiques
- Reconnaissance par la douane de la nécessité de coopérer plus étroitement avec toutes les parties prenantes pour atteindre les objectifs de la douane et du secteur privé
- L'OMD favorise le partenariat douane-entreprises

2. Quels sont les Instruments de l'OMD ?

- Groupe consultatif du secteur privé (GCSP)
- Cadre de normes SAFE et Opérateur économique agréé
- Convention de Kyoto révisée (CKR)
- Modèle de données de l'OMD
- Orientations de l'OMD concernant les partenariats douane-entreprises
- Groupe de travail de l'OMD sur le commerce électronique (GT-CE)

Le développement d'une douane stratégique éclaire la volonté réciproque de coopération, d'acquisition de connaissances pratiques, d'une grande implication des divers opérateurs dans la recherche et l'élaboration de solutions aux problèmes posés par la douane au niveau international.

3. Que veut dire pour vous un flux conforme et maîtrisé par les entreprises ?

- La douane doit s'appuyer sur les entreprises pour faire face à divers risques et difficultés
- Avantages pour les entreprises
- Avantages pour la douane

4. Quelle image avez-vous de la fonction douane en entreprise ?

- Fonction externalisée contre fonction en interne
- Quels facteurs sont requis pour une fonction douane en interne
 - ✓ Structure : avantages et inconvénients
 - ✓ Communication et coordination entre les différents services
 - ✓ Procédés standard (pas seulement des principes fondamentaux) au niveau opérationnel
 - ✓ Expertise technique
 - ✓ Douane stratégique pour atteindre des objectifs à long terme

5. Facteurs clés et enjeux du partenariat douane-entreprises

- Volonté et engagement politiques à tous les niveaux de part et d'autre
- Connaissance pratique de la douane et capacité d'influencer les autres pour appuyer le dialogue
- Appréhension des pratiques des entreprises par la douane
- Implication des entreprises dès le début de la définition de la politique douanière
- Générer un climat de coopération constructive
- Elaborer une approche de résolution des problèmes
- Assurer une représentation diverse et efficace, notamment des PME



- La formation est primordiale,
- 60% du commerce extérieur des états membres de l'UE est réalisé entre membres de l'UE.
- 313 millions de déclarations ont été traitées en 2016 dans l'UE soit 9 déclarations par seconde ; c'est énorme.

- Quels sont les éléments clés du partenariat douane/entreprise ?

- 1^{er} élément : la transparence,
- 2^{ème} élément : le statut d'OEA : 16000 certifications fin 2016 dans l'UE,
- 3^{ème} élément : les simplifications douanières,
- 4^{ème} élément : l'informatisation, le CDU prévoit la délivrance d'un portefeuille de 17 applications



Evolutions



- Portail pour les opérateurs économiques (EU Trader portal)
- Proposition commerce électronique

Le nouveau challenge est de passer de moins de papiers au sans papier. Pour aider les opérateurs économiques un module d'apprentissage en ligne a été mis à disposition.

LE FUTUR : Le Guichet Unique Européen

Une proposition pour le commerce électronique précise les règles du commerce en ligne avec un guichet unique, la simplification pour les micros entreprises, des publications en lignes,... Il faut noter que l'exonération des envois inférieurs à 22€ sera abolie au 1^{er} janvier 2021. Pour le futur, un guichet unique européen (Single Window) sera développé entre 2020 et 2027. De plus la France s'associera en 2018 à l'interconnexion entre les Etats Membres qui a débuté en 2014.

1) Quel regard portent les institutions douanières portent-elles sur les entreprises ?

Pour comprendre le regard des institutions douanières sur les entreprises il faut avant tout comprendre les évolutions de la douane française.

La douane connaît depuis 1993 un mouvement continu de réformes qui a conforté son cœur de métier : la régulation des échanges internationaux. C'est ce qu'elle fait en facilitant et en sécurisant le commerce légal tout en luttant contre les différentes formes de criminalité organisée, pour protéger les citoyens et les entreprises. Elle a su adapter en profondeur son organisation et ses lignes métier pour faire face à un contexte international et européen porteur de quatre défis majeurs :

- une compétition économique croissante dans un contexte de mondialisation des échanges toujours plus fort ;
- une concurrence accrue entre territoires européens. Le nouveau code des douanes de l'Union européenne, en application depuis le mois de mai 2016, en est l'illustration parfaite, notamment avec le dédouanement centralisé communautaire à venir ;
- l'émergence de nouvelles menaces et de réseaux criminels et frauduleux de mieux en mieux organisés ;
- des attentes fortes des usagers du service public douanier en matière de simplification et de dématérialisation.

Nous avons amélioré la qualité, de la fluidité et la sécurité du service public du dédouanement, notamment pour améliorer le soutien à la compétitivité des entreprises évoluant sur les marchés internationaux :

- en termes de procédures, grâce à une offre de services gratuite et personnalisée, permettant aux entreprises de dédouaner plus vite et à moindre coût. La douane s'est par ailleurs engagée dans une démarche accélérée de dématérialisation de ses procédures, avec un taux de dématérialisation qui était supérieur à 87 % en 2016,
- en termes de ressources humaines, grâce à une mobilisation régionale (pôles d'action économique), nationale (grands comptes) et internationale avec le réseau des attachés douaniers.

Aujourd'hui, quelle que soit leur taille, les entreprises peuvent bénéficier d'un interlocuteur et de solutions adaptées à leurs besoins. Avec le dédouanement centralisé national, elles peuvent centraliser auprès d'un seul bureau de douane le dépôt de l'ensemble de leurs déclarations d'importation et d'exportation relatives à des opérations réalisées auprès de plusieurs bureaux de douane en France. Demain, avec le dédouanement centralisé communautaire, ces bureaux de douane pourront être situés dans plusieurs États-membres tout en permettant une centralisation des déclarations en France.

Vous l'avez compris : l'entreprise est au cœur des priorités de la douane, parce qu'une entreprise dynamique sur les marchés import-export, c'est une entreprise qui crée de la richesse, c'est une entreprise qui crée des emplois, c'est une entreprise qui participe à la croissance de notre économie.

Cet accompagnement des opérateurs du commerce extérieur passe par la mise en place d'un schéma nouveau de relations entre la douane et les entreprises, fondé sur la confiance réciproque, sur le discernement, sur le dialogue permanent et sur la prise en compte anticipée des formalités de dédouanement.

Cette relation partenariale avec le monde économique constitue le fondement de l'action économique de la douane. Pour la deuxième année consécutive, la Banque Mondiale classe la France en pole position dans le classement Doing Business 2017 en matière de commerce transfrontalier. Et aujourd'hui, le taux de satisfaction des entreprises vis-à-vis des services douaniers est de 90 %.

Cet indicateur, sur lequel nous nous engageons vis-à-vis du Parlement, montre bien la volonté de la douane de voir progresser la satisfaction des opérateurs vis-à-vis de l'accompagnement proposé.

J'entends poursuivre et même renforcer cette dynamique avec l'ensemble des services douaniers.

De leur côté, les entreprises doivent être convaincues que leurs intérêts stratégiques passent par cette démarche partenariale avec la douane. Il est fondamental qu'elles s'inscrivent dans ce rapport de confiance et de proximité avec les services qui leur sont dédiés et qui sont à leur disposition pour les aider à maîtriser les exigences de la réglementation douanière. En effet, cette maîtrise leur permettra d'optimiser leurs opérations d'import-export et de faire du dédouanement un véritable accélérateur de compétitivité.

2) Que signifie pour vous un flux conforme et maîtrisé par les entreprises ?

Le marché mondial est un formidable accélérateur de croissance pour les entreprises. Mais il représente aussi un véritable défi dans un contexte international très concurrentiel, en particulier pour les PME, moins bien armées en termes de ressources humaines et de moyens financiers. Parmi les freins au développement international des entreprises figurent notamment les contraintes logistiques et réglementaires.

Je ne vais pas vous mentir.

1. Les entreprises qui souhaitent s'engager ou se développer à l'international ont des formalités douanières à accomplir, c'est incontournable.

2. De même, les entreprises sont confrontées à des contrôles douaniers. J'en profite pour vous rappeler que si une entreprise est contrôlée, ses concurrents le seront également : les contrôles sont les garants d'un commerce loyal, respectueux de la santé et de la sécurité des consommateurs, des citoyens, du respect de l'environnement et de l'intégrité du territoire.

Pour autant, il est clair que les opérateurs ne peuvent plus se permettre de voir leurs marchandises immobilisées en douane plusieurs jours, voire plusieurs semaines, sur un port ou dans un aéroport.

Mais le jeu en vaut la chandelle.

C'est bien là tout le message porté par la douane : les entreprises peuvent transformer ces contraintes en avantages compétitifs. Pour ce faire, elles doivent veiller à que leurs flux soient conformes et maîtrisés, d'un point de vue douanier, logistique et fiscal.

Cela signifie trois choses.

1) Les opérations de dédouanement ne peuvent plus être improvisées

Les entreprises doivent avoir le réflexe de faire appel, en amont, aux services douaniers de conseil et d'accompagnement qui leur sont dédiés, qu'il s'agisse de TPE, de PME, d'ETI ou des groupes.

Elles doivent comprendre que le dédouanement doit être préparé pour être rapide.

Elles doivent enfin intégrer que le dédouanement doit être sécurisé, d'un point de vue logistique et juridique, parce qu'en toute hypothèse, leur responsabilité d'opérateur du commerce international les engage.

2) Les entreprises doivent maîtriser les fondamentaux douaniers ainsi que leur schéma commercial et logistique

Qu'elles aient recours aux services d'un représentant en douane enregistré ou qu'elles aient choisi d'internaliser la douane, les entreprises demeurent responsables de leurs marchandises, d'un point de vue douanier et fiscal.

Il est donc essentiel qu'elles connaissent et maîtrisent les trois éléments fondamentaux d'une déclaration en douane que sont l'espèce tarifaire, l'origine et la valeur en douane. Ces éléments permettent en effet de déterminer le montant des droits de douane et taxes applicables, les mesures de politique commerciale, les restrictions, prohibitions, embargos, l'application de normes éventuelles, etc.

Au-delà de l'aspect douanier, elles doivent également maîtriser leur schéma commercial et notamment demeurer vigilantes quant aux choix de leurs incoterms qui déterminent les obligations du vendeur et de l'acheteur concernant la livraison de la marchandise vendue, la répartition des frais et des risques liés à cette marchandise, ainsi que la charge des formalités d'export et d'import.

3) Un dédouanement anticipé et sécurisé est un véritable outil de compétitivité, permettant à l'entreprise des gains financiers et de temps substantiels.

Nous poursuivons tous le même objectif : diminuer la contrainte de la valeur temps.

Vous, vous souhaitez que nous allions toujours plus vite. Nous, nous voulons être performants pour faciliter le commerce et les échanges licites.

Favoriser les échanges, libérer et fluidifier ceux pour lesquels vous nous avez fourni toutes les données : c'est notre défi.

Veiller scrupuleusement à identifier dans les millions d'échanges ceux qui doivent être isolés, contrôlés et saisis, c'est notre responsabilité.

Un dédouanement non maîtrisé est rapidement repéré et expose l'entreprise à des risques d'erreur, de contrôles accrus, et en conséquence de perte de temps et d'argent.

3) Quelle image avez-vous de la fonction douane en entreprise ?

Je suis conscient que la douane en entreprise est, encore trop souvent, perçue comme une fonction mineure, paradoxalement annexe tout en étant complexe, contraignante et incontournable.

Il nous appartient naturellement de poursuivre leurs efforts pour inverser définitivement cette perception, qui ne correspond bien sûr pas du tout à la réalité économique.

La réalité économique, c'est qu'une démarche vers les marchés extérieurs ne se fait pas au hasard. Elle doit au contraire être structurée afin de limiter les coûts et les risques d'échecs. Il ne s'agit pas uniquement de trouver des fournisseurs ou des clients, mais d'être en capacité d'acheminer les flux le plus rapidement possible et à moindres coûts en termes financiers, de ressources humaines et de risque.

La fonction douane est donc un élément à part entière de la politique stratégique globale définie par le dirigeant puisqu'elle permet à l'entreprise d'être compétitive, d'assurer sa sécurité financière et donc sa pérennité.

Au niveau opérationnel, la fonction douane relève du management stratégique, parce qu'il s'agit d'analyser les besoins fonctionnels des différents services pour que techniquement la structure soit en capacité de mieux fonctionner et de créer de la valeur. Mais il s'agit également de s'intéresser aux interactions entre les différents services. À ce titre, la fonction douane est une fonction transversale qui concerne tous les services : les achats, la production, la logistique, l'informatique, la comptabilité.

J'en veux pour preuve l'autorisation Opérateur Économique Agréé (OEA) que vous connaissez tous. Ce label de confiance n'est en effet accordé qu'à l'issue d'un audit douanier qui concerne tous les process de l'entreprise, jusqu'au recrutement des intérimaires.

La fonction douane implique l'engagement de toutes les parties prenantes, à commencer par le chef d'entreprise et ses proches collaborateurs qui doivent porter ce message auprès de leurs collaborateurs et veiller au décloisonnement des services.

Elle nécessite enfin des collaborateurs bien formés, qu'il y ait recours ou pas aux services d'un professionnel du dédouanement.



QUEL REGARD LES DIRIGEANTS D'ENTREPRISE PORTENT-ILS SUR LA DOUANE ?

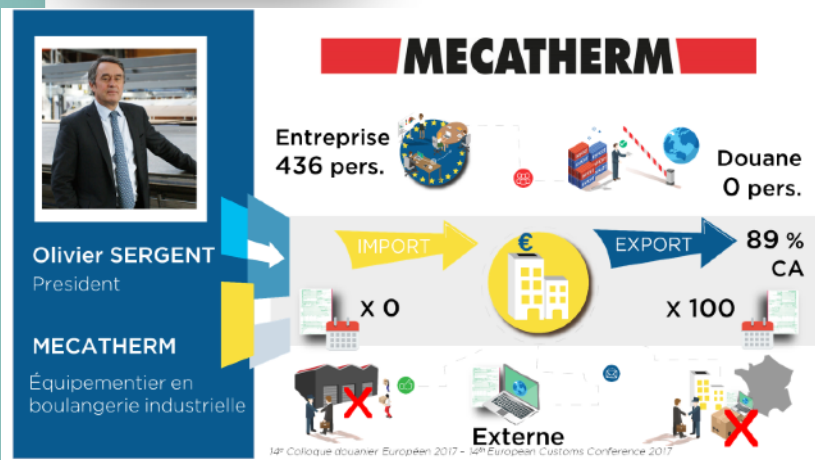
Olivier SERGENT
MERCATHERM

Robert LAUNAY
CRYSTAL GROUP

Christine LEPAGE
MEDEF

Olivier PEYRIN
GROUPE CIM

Animation :
Alain GRONIER - ODASCE



- Je n'y connais rien en douane,
- Lorsque l'ODASCE m'a sollicité pour intervenir lors que colloque, j'ai été voir la personne en charge de ces questions dans mon service et j'ai découvert :

- o de vraies compétences,
- o la complexité,
- o les conséquences que j'ignorais,
- o la qualité des personnes qui s'occupent de ces sujets et aussi des douaniers,

Bilan : On travaille avec les transitaires mais les compétences sont chez nous.

- Mon entreprise n'importe pas, ni n'exporte, elle stocke des produits pétroliers soumis à accises,
- La fonction douane est fondamentale, elle fait partie du business.

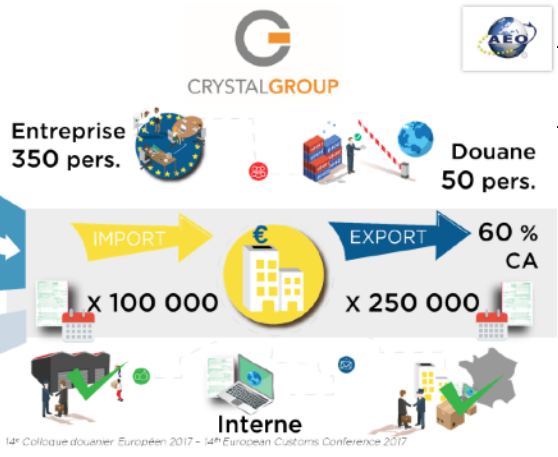


- La matière douanière est très méconnue dans les entreprises,
- La grande diversité d'entreprises et la diversité de reconnaissance induisent une difficulté pour la douane,
- Le service de la douane au travers du PAE, des cellules conseil en entreprises sont individualisés et gratuits, ce n'est pas suffisamment connu,
- Les entreprises qui travaillent à l'international doivent (peuvent) avoir une démarche active vers ces services.





Robert LAUNAY
Executive Vice President
CRYSTAL GROUP
Prestataire de service
• Transport • Douane
• Logistique • SC

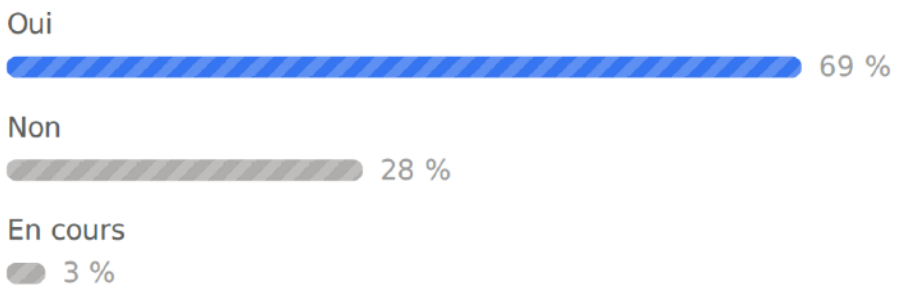


- Je n'aime pas le terme de transitaire et revendique celui de partenaire,
- Je veux revenir à l'image de partenariat ;
 - o avoir un interlocuteur est primordial pour tous les partenaires,
 - o que cet interlocuteur dans l'entreprise soit compétent est important,
 - o cela va déterminer comment on va échanger l'information.

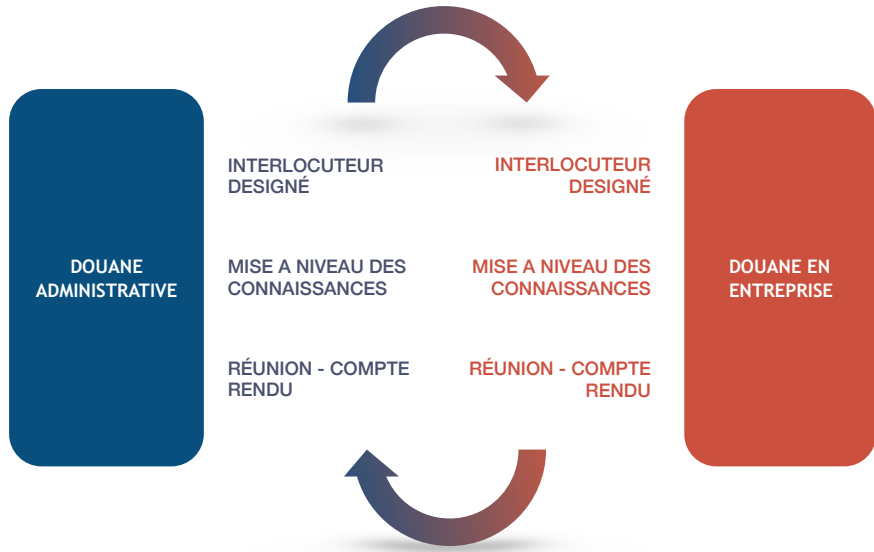
slido

Et vous votre entreprise est-elle OEA/AEO ?

061



Il faut un pilote dans l'avion pour qu'un partenariat soit gagnant/gagnant



PAROLES D'OPÉRATEURS EN DOUANE



Karine BALMES
ODASCE

Hélène GUILLEMET
DGDDI

Gérard TESSAUD
ODASCE

Les 3 petits films, réalisés et montés par Camille Irigaray pour l'ODASCE, sont l'occasion de justifier le besoin de valoriser l'image du « Douanier d'entreprise ».

C'est un métier compliqué mais peut-être pas plus que les autres dans l'entreprise.

Pour le Directeur Général des Douanes qui a suivi cette table ronde, la valorisation des métiers et des compétences devraient permettre de mieux valoriser le niveau des compétences dans les entreprises.

De toute évidence, l'administration a besoin d'interlocuteurs compétents pour remplir sa mission dans le cadre de l'aide qu'elle offre pour le développement de l'activité internationale d'un pays.

La valorisation du sujet douane est un challenge pour les entreprises : Les témoignages sont très révélateurs du besoin de revalorisation de la fonction

- Entre je suis tombé dans la douane par vocation et cette mission m'a été imposée, il y a un monde de non-dit sur ce qu'est le métier douane dans une entreprise...
- L'apprentissage du sujet va de « j'ai appris sur le tas » à « j'ai un master ou une certification douane », comment connaître la matière et prouver sa compétence ?
- Le recrutement de sachants en douane est souvent présenté par les entreprises comme la recherche du mouton à 5 pattes ou de la perle rare...
- certaines expressions ressortent des vidéos :
 - o « c'est compliqué » mais pas plus qu'un process industriel ; personne n'imaginerait ne pas le maîtriser, la douane c'est pareil,
 - o « la paperasse » le taux de dématérialisation en matière douanière est important, la paperasse est présente dans les services de l'entreprise, la révolution de la digitalisation est en cours et il faut manager ce changement,
 - o « la défaillance électronique » est inéluctable à tout système d'information, la douane fait en sorte de la réduire au maximum et travaille à la mise à jour des procédures de secours.

Et vous la douane heureux hasard ou vocation ?

0 8 2

Heureux hasard



Vocation



DE LA CONNAISSANCE À LA COMPÉTENCE DOUANE : ACTEURS ET OUTILS

Emanuelle GIDOIN
DGDDI

Sabine HENZLER
Commission Européenne

Hervé CORNEDE
HAROPA

Georges FRIESS
DNRFP



Animation :
Marc BROCARDI - ODASCE



Georges FRIESS

Administrateur
général des douane
Chef de la DNRFP
Douanes et Droits
Indirects



FORMATION DES DOUANIERS :

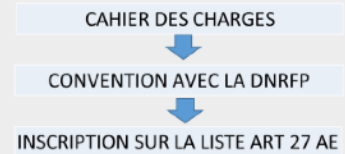
- ⇒ 2 Ecoles des douanes : TOURCOING (cadres) et LA ROCHELLE
- ⇒ 6,1 jours de formation /an/douanier
- ⇒ 111 000 jours de formation/an dont la moitié en écoles
- ⇒ 1/3 des douaniers formés en écoles chaque année

FORMATION DES OPERATEURS ET FUTURS PARTENAIRES :

- ⇒ 42 conventions signées avec des Universités, IUT, organismes = 63 partenaires actifs
- ⇒ 16 000 étudiants et 2 100 professionnels formés en 5 ans
- ⇒ 13 (et bientôt 17 formations) reconnues "art 39 CDU"

COMMENT ETRE RECONNU PAR LA DGDDI DANS LE CADRE DE L'ART 39 D DU CDU ?

SITE DOUANE : <http://www.douane.gouv.fr>
Rubriques : PROFESSIONNELS, DEDOUANEZ EN FRANCE, OEA



Présentation formation des douaniers

Présentation formation des opérateurs et futurs partenaires : L'administration n'a pas à se substituer mais à collaborer à la formation des acteurs privés et étudiants.

Présentation du programme PICARD pour le partenariat universitaire en recherche et développement en question douanière. Reconnaisant l'importance des connaissances et de la formation dans le domaine douanier et constatant les exigences de la mondialisation et de la modernisation, l'OMD a organisé des réunions avec des représentants d'universités et d'institutions universitaires pour débattre des possibilités de coopération entre les milieux universitaires et la douane dans le domaine du renforcement des capacités. Cette réunion a préfiguré la création du International Network of Customs Universities (INCU) et l'OMD a conçu des normes internationales de reconnaissance de la formation de nature douanière.



Sabine HENZLER

Directeur Ressources
Direction Générale
Fiscalité et Union
douanière (DG
TAXUD)
Commission
Européenne



L' Objectif global : Harmoniser et soutenir la performance des douanes dans toute l'Union européenne.

Le moyen : La mise en place d'une gestion des ressources humaines fondée sur des compétences communes aux professionnels de la douane.

Le défi : Comment définir ces compétences communes afin de répondre efficacement aux challenges d'aujourd'hui et de demain (digitalisation du marché, globalisation du commerce, e-commerce etc.)?

La réponse européenne : Le 'Référentiel Européen des Compétences de Métiers de la Douane'

Les autres axes possibles : le partenariat public/privé pour la formation douanière, la formation commune des douaniers au niveau européen, la coopération secteur public/enseignement supérieur/secteur privé pour la formation douanière.

14^e Colloque douanier européen 2017 - 14^e European Customs Conference 2017

- La formation des douaniers de l'administration est une compétence nationale,
- Pour le secteur privé, certaines universités proposent des modules douane, mais, le plus souvent, la formation se fait sur « le tas »,



Programme de formation en ligne

UCC
SIMPLICITY SERVICE SPEED
A MODERN FRAMEWORK FOR CUSTOMS AND TRADE

14 Modules CDU + modules spécifiques

Lancé en 2016

500.000 utilisateurs

17.5 heures de cours

75% taux de satisfaction

80% accessible aux opérateurs privés

- Ouvert aux opérateurs économiques pour garantir une information uniforme,
- Programmes en ligne : 14 modules - 3 niveaux d'expertise = 17 heures de cours et un demi-million d'utilisateurs dont on ne connaît pas la répartition.
- La mise en place a été réalisée en collaboration avec les acteurs privés,
- Seuls 80% des programmes sont disponibles aux opérateurs privés notamment toute la partie contrôle ne l'est pas.
- Organisation de workshop : Exemple ; comment faire des contrôles internes ? : il y a un intérêt de plus en plus important pour ces ateliers,
- Référentiel commun.



Le cadre général du référentiel est disponible sur le site EUROPA.EU

Présentation générale du référentiel européen des compétences des métiers de la douane



« DNRFP : Georges FRIESS

- La déclinaison française du cahier des charges de ce référentiel est très proche de la version européenne ; il est renforcé des questions sécuritaires, il couvre les 21 compétences, précise la formation par type et la mise à niveau, les outils et fixe les modalités d'évaluation.
- Il nous faut encore avancer avec la reconnaissance ou la validation des compétences acquises dans les structures.
- La DGDDI valide le label des organismes de formation.

»

Emmanuelle GIDDOIN
Chargée de mission mission économique et entreprises
DGDDI
Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

POLES D'ACTION ECONOMIQUE de la douane

- L'entreprise est responsable de ses déclarations quel que soit le mode de fonctionnement : internalisé ou externalisé
- Le rôle des PAE est aussi de faire comprendre aux entrepreneurs les enjeux d'être bien formé et bien identifié, les PAE produisent un accompagnement personnalisé sur mesure et gratuit,
- Une bonne anticipation et analyse permettent de sécuriser les dédouanements et de réduire les coûts.



Hervé CORNEDE
 Directeur Commercial
 et Marketing HAROPA
 Membre du directoire du
 Grand Port Maritime du
 Havre
 Ports de Paris,
 Seine, Normandie



LE HAVRE port
 HAROPA
 1^{er} port à conteneurs pour le commerce extérieur de la France 2.9 M EVP à Novembre 2017

PORT de ROUEN
 HAROPA
 1^{er} port européen pour l'export de céréales

PORTS de PARIS
 HAROPA
 1^{er} port intérieur français

M Hervé Corne de (HAROPA / Coordination Portuaire) confirme l'apport des solutions informatiques mises en place pour ouvrir le dialogue entre les opérateurs. La dématérialisation nécessite l'interconnexion de systèmes informatiques privés et de systèmes informatiques privés et publics. Cette interconnexion est un challenge pour le futur des schémas de dédouanement à l'échelle de l'Union européenne et notamment pour le suivi des super porte-conteneurs au Havre.

slido

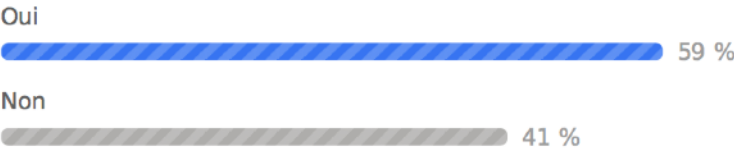
Et vous avez vous avez-vous suivi une formation initiale avec une orientation douane ?

079



Utilisez vous les outils de formations disponibles sur le marché ?

063



Mettre en place une fonction douane en entreprise

Avoir des **CONNAISSANCES** douanières

Acquérir la **COMPÉTENCE** stratégique et/ou opérationnelle

Obtenir la **RECONNAISSANCE** son métier



DE LA COMPÉTENCE À LA RECONNAISSANCE : LA FONCTION DOUANE EN ENTREPRISE

Animation :
Emmanuel MONTANIE - CNCCEF




**Nadine
LEBOURDIER**
Chef SGC
DGDDI
Direction Générale
des Douanes et
Droits Indirects




14^e Colloque douanier Européen 2017 - 14th European Customs Conference 2017

Avec la certification OEA, il y a eu un début de dialogue commun, auparavant seuls les flux étaient communs entre la douane et les opérateurs. Auparavant, la fonction douane était majoritairement située vers le service juridique, maintenant l'on voit de plus en plus un positionnement dans la supply chain. Aujourd'hui les entreprises fonctionnent en flux tendus, l'enjeu majeur est sur les flux.

Le lien de confiance et la transparence doivent être les vrais éléments de la reconnaissance de l'interlocuteur douane de l'entreprise par les administrations.



Jean-Aimé BEURY
Supply Chain Manager
MEFRO WHEELS
Automobile sous-traitance



Entreprise 340 pers. Douane 2 pers.

IMPORT EXPORT 75 % CA

X 20 X 190

Externe

14^e Colloque douanier Européen 2017 - 14th European Customs Conference 2017

Le rattachement et la place de la fonction dans l'entreprise doivent être les plus pertinents possible en termes de logistique et d'économie. Dans mon entreprise, le traitement des opérations douanières ne s'impose pas sous la forme d'une fonction spécifique mais d'une sensibilisation sur l'ensemble de la supply chain pour que les problèmes décelés soient remontés et traités avec les transitaires. Si, pour les PME, l'existence d'une fonction douane pure ne paraît pas toujours indispensable, une sensibilisation s'impose à tous les importateurs et exportateurs.



Marianne ESTEVE
Trade compliance
Director
ESSILOR
OPTIQUE



Entreprise 20 000 pers. Douane 20 pers.

IMPORT EXPORT 46 % CA

X 4 487 X 3 810

Interne + Transitaires

14^e Colloque douanier Européen 2017 - 14th European Customs Conference 2017

Je constate la variété de l'origine d'une création de la fonction douane dans une entreprise, mais souvent, c'est à l'occasion d'un conflit que surgit le besoin de cette fonction. Le positionnement de la fonction douane se fait naturellement selon son autorité plutôt que sur des questions stratégiques ou opérationnelles et aussi selon le mode de fonctionnement interne ou externe.



Gwenola BANNIER
Directrice Adjointe Fiscalité
Indirecte
GR GROUPE ROCHER
Cosmétique - Textile



Entreprise 16000 pers. monde (dont 6000 en France) Douane 4 pers.

IMPORT EXPORT 20 % CA

X 2 170 X 3 400

Interne Externe

14^e Colloque douanier Européen 2017 - 14th European Customs Conference 2017

J'insiste sur la traduction en enjeux et en apports pour l'entreprise dans le développement d'une fonction notamment dans un groupe ; ce peut être l'occasion d'optimiser les flux et de gagner de l'argent. Pour toute fonction comme la fonction douane, le retour sur investissement est analysé pour les prises de décisions.

Et vous à quel service est rattachée la douane ?

072

Financier



Logistique



Juridique



Compliance

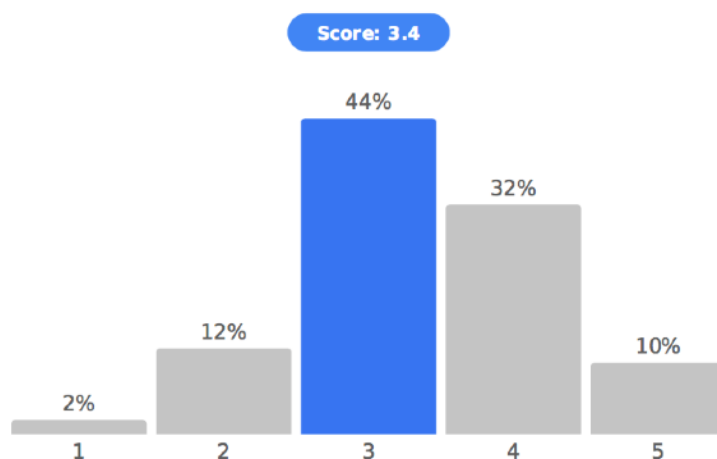


Autres



Et vous à quelle échelle votre fonction est-elle reconnue dans votre entreprise ?

050



La compétence douanière pour être valorisée doit générer de nouveaux profils de poste dans les entreprises et se trouver incluse dans des métiers reconnus par les organismes institutionnels : Insee, Pôle emploi par exemple en France

Bonnes pratiques et risques à éviter Les DO's and DONT's en douane

Animation :
Joëlle PEREZ - ODASCE

1

Do's



Dont's



Comment ?

Pourquoi ?

La Fonction douane en entreprise COMMENT et POURQUOI ?



Animation :
Frédéric JACQUOT - Airbus

2



Le partage de compétence douane/entreprise CONSTRUIRE UNE RELATION GAGNANT

Animation :
Catherine OLIVAN - DNRFP

3



Après 2020 / The After 2020 Les clés de la réussite The keys to success



Animation :
Godfried SMIT - EVO FENEDEX

4

Do's



ANTICIPER :

Analyser les flux internationaux et les flux tracés même en intracommunautaires et détecter les acteurs ;

- Définir la fonction douane : par qui elle est représentée : référent, expert ou coordinateur : toute personne ayant les connaissances et les compétences
- S'informer : auprès de qui : le partenaire privilégié étant le prestataire en douane par leur expérience sur le terrain, mais aussi auprès de la douane PAE, CCE, site de la douane, CCI et autres prestataires internationaux ainsi que les réunions tel un colloque car le réseautage est important pour l'anticipation.
- Assurer une veille réglementaire, on ne peut se contenter d'avoir un niveau de connaissance à un moment T mais tout au long de son parcours professionnel.

FORMALISER :

Référent/ procédures/contrats/mandats

- Nommer un référent qui est l'interlocuteur privilégié en interne (achat, logistique, financier etc.) et en externe vis-à-vis des prestataires et de la douane
- Rédiger et répertorier des procédures : cela permet un historique et répondre au turnover des entreprises
- Contrats avec tous les prestataires et les mandats avec eux : questionnement sur la représentation directe ou indirecte
- Les factures devraient être plus complètes et conformes et cela va avec la précision des contrats

COMMUNIQUER :

Interne-externe/ sensibiliser/former/instructions

- Maître mot en amont, en aval, en transversal, expliquer, faire connaître dans et hors entreprise qui est le référent, informer sur le sujet douane, accises, TVA
- Former les acteurs repérés dans la chaîne logistique selon leur besoins, initiation et savoir pourquoi on fait les choses cela facilite les choses
- Donner des instructions aux transitaires, aux transporteurs, aux fournisseurs
- Avoir la maîtrise complète du flux

Les DO's and DONT's en douane

CONTRÔLER :

interne/ prestataires/ Archivage

- Des documents, des déclarations
- Du respect des procédures
- Audits des prestataires
- Acquérir la preuve de la réalité de l'opération notamment à l'export
- En conclusion dans les bonnes pratiques de l'atelier : la compétence douanière doit se trouver dans l'entreprise même si les déclarations sont externalisées afin de maîtriser les flux, les informations afin de réduire les risques.

DÉTENIR LA COMPÉTENCE EN INTERNE



Dont's



Attendre les **problèmes** pour agir/ absence de stratégie : il faut donc anticiper pour ne pas subir

Faire de l'international **sans connaître** les fondamentaux : tout responsable d'entreprise qui fait de l'international doit connaître les risques et donc les évaluer, ne pas savoir n'est pas une excuse....

Se dire l'international **c'est facile, c'est comme le reste**, les entreprises ne doivent pas ignorer la nature et la part aléatoire des contrôles dont l'administration est chargée.

Sous-traiter ou traiter la douane **sans maîtrise** dans l'entreprise : un faut un pilote dans l'avion, déléguer ou externaliser nécessite de donner des instructions et de diffuser des informations pertinentes. La maîtrise de la communication est à la base de la fluidité des flux

Comment ?

- Nécessité de placer la fonction douane dans l'organigramme lui permettant d'avoir une aura suffisante et une visibilité transverse
- Sensibilisation, communication et formation en interne et en externe (diplômante ou certifiante)
- Anticipation des évolutions réglementaires en Europe et à l'international
- Communication sur notre fonction auprès de la direction / de l'ensemble de l'entreprise
- Présentation des résultats obtenus en matière de risques douaniers
- Communication sur les résultats et les gains obtenus TVA / Droits / Crédits / Opportunités commerciales
- Représentation de l'entreprise à l'extérieur (autorités, fédérations, etc.)
- Présence des règles douanières au sein de la Qualité et donc dans les procédures des entreprises

Pourquoi ?

- Respect de la réglementation
- Optimisations et compétitivité
- Garantir la fiabilité des données :
 - Automatisation du renseignement de la déclaration en douane (digitalisation)
 - Livraison en temps et en heure des produits
 - Traçabilité et suivi des marchandises
- Orientation vers des activités à plus forte valeur ajoutée
- Adaptation de la fonction douane aux évolutions réglementaires et technologiques :
 - Obligation globale de vigilance (environnementale sociétale ...)
 - « Big data »
- Intégration de la fonction douane dans la stratégie de l'entreprise (approvisionnement, vente, production, etc.)

Ne pas se focaliser sur le rattachement de la fonction douane en entreprise, peu importe le lieu de son positionnement cela dépend de l'histoire et de la structure de la société.

Par contre cette fonction doit être visible, le plus proche possible de la direction et qu'elle ait une fonction transverse, elle ne peut se limiter à une partie de l'entreprise, la notion de douane est partout.

La notion de communication, formation en interne peut se décliner de plusieurs façons. La notion de diplôme ou de certification doit être prise en compte, tout comme la sensibilisation des dirigeants, c'est le cas pour avoir l'OEA en Chine. Tous les nouveaux arrivants doivent avoir une sensibilisation sur le sujet.

Anticipation des évolutions réglementaires, au niveau national, européen, international. S'appuyer sur le bon conseil. Savoir vendre le sujet dans l'entreprise, mettre en avant les points positifs acquis : trésorerie, lobbying sinon cela reste technique et cela reste dans le service douane, "la fonction pour être reconnue doit être marketée".

Lorsque l'on identifie des risques ; il faut savoir le diffuser et le communiquer en amont auprès des dirigeants pour valoriser la fonction.

Valoriser à l'extérieur auprès des institutions et des fédérations.

Pour assurer la pérennité des règles et des connaissances et ne pas avoir à répéter, cela peut se faire auprès du service qualité par une documentation transverse ; systématiser un point douane lors d'une procédure d'achat, un appel d'offre, ou un appel à projet.

Quel est notre objectif ? : respecter la réglementation, mais aussi assurer la fluidité des marchandises, **la douane doit être invisible mais ne doit pas être oubliée.**

Une douane qui fonctionne bien, ce sont des marchandises ne sont pas arrêtées à la frontière, il n'y a pas de délais et cela assure la compétitivité et optimise la vie de la société.

Pour cela il faut garantir un élément clé, la fiabilité des données, des logiciels existent pour faciliter et accélérer les process mais s'il n'y a pas de données à mettre à l'entrée des tuyaux nous n'aurons pas grand-chose « Shit in - shit out ». L'arrivée d'une frontière nouvelle avec le Brexit nécessite ce besoin de données fiables, nous devons travailler à l'automatisation de la déclaration en douane, c'est-à-dire la digitalisation de la matière douanière. La traçabilité des produits et les systèmes d'informations sont primordiaux, cela conduit à des activités à plus grande valeur ajoutée.

Objectif : Faire un dédouanement de bout en bout avec des informations récupérées en amont, et des ajouts limités à chaque intermédiaire.

Cela est lié à une évolution réglementaire et technologique, s'il y a une baisse des taux de droits de douanes, il y a une hausse des barrières non tarifaires, des restrictions, des normes, des règles d'éthique et de compliance. Le service douane qui veille au niveau des flux peut apporter ses connaissances pour améliorer la compliance, la circulation et l'utilisation des données.

La fonction douane, n'est pas limitée à faire ou faire faire une déclaration en douane, mais est une fonction à intégrer dans la stratégie de l'entreprise.



Se connaître

Construire la confiance

Communiquer

S'accompagner dans la durée

Pistes de construction d'une relation gagnante

- Personnaliser les interlocuteurs : Monsieur... ou Madame..., pas seulement le PAE.
- Se connaître, pas uniquement par mail, mais physiquement, les douaniers sont à votre écoute pour vous recevoir ou vous épauler.
- Identifier des interlocuteurs en douane, mais aussi identifier un interlocuteur dans les entreprises. Pour les OEA, nous avons un nom mais dans les autres entreprises ce n'est pas le cas.
- Avoir un vocabulaire simple, les acronymes, c'est du français, oui, mais parlé douanier.... Lors notamment du premier contact, nous devons avoir un langage adapté à l'interlocuteur et ensuite nous pourrons « douanériser » le dialogue. Il faut apprendre à communiquer donc et adapter notre vocabulaire au cours du temps.

Nous avons tous des droits et des obligations, nous devons avoir une visibilité de nos échanges et travailler en confiance.

- Avoir un dialogue sur les contrôles et les délais de réponse. Dans certains cadres réglementaires nous avons deux mois pour répondre, mais tous les domaines ne sont pas soumis réglementairement à des délais de réponse codifiés et pour ceux-ci nous avons la Charte Marianne. Cette charte pose l'obligation de répondre dans un délai court et notamment de répondre que nous avons pris en charge votre demande et que nous sommes en train de la traiter. La charte ce n'est pas de répondre dans un délai imparti mais de générer une réponse d'attente afin de ne pas laisser l'interlocuteur dans l'expectative. Nous devons en tant qu'administration faire des efforts pour afficher très clairement les délais qui seront nécessaires pour votre réponse. Ensuite que ces délais vous paraissent longs c'est possible, mais au moins on vous explique pourquoi, le sujet nécessite un envoi à la Direction générale, ou une information via une autre administration etc. Et a contrario vous devez être transparents sur les informations complémentaires à fournir et sur votre propre charge de travail. En face de nous, nous avons des opérateurs, des interlocuteurs qui lors des rencontres avec les agents des douanes doivent aussi expliciter leurs limites et les circonstances d'évènements dans l'entreprise afin que chacun comprenne le pourquoi et le comment dans le concret. C'est le cas également quant des circonstances en entreprise font que les timings liés à une autorisation par exemple ne peuvent être tenus, ce sont des échanges donnant-donnant.
- Suite à la présentation à l'ouverture du colloque de la fiche de pôle emploi, nous devons être plus transparents sur nos métiers douaniers, nous avons plus de trois cents métiers, un inspecteur des douanes c'est un grade ce n'est pas une fonction et nous devons pouvoir aussi expliciter nos fonctions. Quel est mon rôle, ma limite, ma responsabilité, ma hiérarchie ?
- Lors des échanges douane/entreprise, il est fortement souhaitable que ceux-ci soient formalisés par écrit. Quant une réunion importante est faite, vous devez avoir un compte-rendu qui fera foi sur les suites à donner.
- Les contrôles douaniers sont nécessaires que vous soyez OEA ou pas, mais nous devons expliciter pourquoi on vous contrôle, pourquoi on vous cible. Objectif : rationaliser les contrôles pouvant être fait par différents services douaniers au niveau national et local, voire rationaliser les contrôles au niveau interministériel.
- Dernier point, le conseil, l'accompagnement personnalisé, les PAE, vous les connaissez, vous avez aussi les fédérations professionnelles, les chambre de commerce, on peut avant d'aller voir la douane passer par des relais qui vous paraissent plus naturels, bien que la douane doive devenir un lieu naturel de demande de conseils.
- Il faut savoir gérer les périodes de transitions, de changement réglementaire, par exemple lorsqu'un bureau de douane ferme, sur le sujet du Brexit, quant la réglementation change ou évolue.

1. UCC Simplifications
Is UCC a modern legislation?

- **IT systems**
 - ✓ We have to deal with too many systems across EU
 - ✓ Why don't we go to just 1 EU system?
- **Quality of the legislation**
- **Innovations: Self-assessment / Centralized Clearance**
 - ✓ Do we really need self-assessment to get benefits?
 - ✓ Still unclear regarding formats
- **Pilots**
 - ✓ We would need more pilots
- **Tax & Excises rules**
 - ✓ Should follow the Customs modernizations

2. Knowledge and Skills

- **Investment (customs competency schemes)**
 - ✓ Financial resources are problematic
 - ✓ Customs skills is a pre-condition
 - ✓ It is about training, not only diplomas...
 - ✓ Skills must be evaluated
- **Customs training in France**
 - ✓ What is available
 - Customs Master where? ...
 - Vocational training
 - Continuing training
 - ✓ What we expect
 - High level international oriented training

Le CDU est-ce vraiment une législation moderne ?

En réalité, pour répondre à cette question, il faudrait pouvoir appliquer tous les articles, cependant nous n'avons pour l'instant utilisé que certains d'entre eux. Nous avons constaté qu'à ce stade il y a un écart entre la législation et les outils informatiques de sa mise en œuvre.

Les Technologies de l'information deviennent beaucoup plus importantes que par le passé. Nous devrions en apprendre des leçons pour l'avenir, le sujet informatique devrait recevoir plus d'attention, au niveau européen et national. Si vous regardez dans les entreprises, elles seraient prêtes à appliquer des simplifications mais le ou les article(s) du CDU ne sont pas encore appliqués ou applicables.

Le sujet douane jouent un rôle dans la compétitivité mais les douanes sont en concurrence entre elles dans les Etats membres (EM). Les entreprises peuvent choisir leur EM de déclaration quand elles mettent en œuvre le dédouanement centralisé, la compétitivité est le mot clé. Nous constatons qu'il existe des différences très notables dans le soutien aux entreprises pour la mise en œuvre du CDU : cela va de l'absence de soutien à un soutien de 1^{ère} classe. Devons-nous subir ou attendre les Etats membres plus lents si les entreprises sont prêtes à appliquer par anticipation des articles du CDU nécessitant des avancées informatiques ? Certaines entreprises présentent dans différents Etats membres doivent faire face à d'anciens systèmes chez les uns et être à jour chez d'autres : c'est un fait réel. Les États membres de l'UE et la Commission devraient essayer de gérer ce processus de calage du législatif et de l'informatique de manière plus rapide que ce qui est prévu pour répondre à la demande des entreprises. La gestion du Multi Annual Strategic Plan (MASP) est difficilement utilisable par les entreprises, d'autant qu'il fait l'objet de modification et de priorisation d'outils informatiques sans que cela soit diffuser auprès de potentiel utilisateur dans les entreprises.

Le législateur doit noter qu'un changement mineur peut affecter les entreprises, par exemple en changeant avec l'entreposage de type D, le stockage temporaire, la zone franche ... Cela implique des coûts et des investissements, sont-ils légitimes ?

Autre sujet, les taxes, en particulier la TVA ou les droits d'accise, avoir une vision globale c'est compliqué et cela implique des coûts, nous avons impérativement besoin d'harmonisation pour mettre en œuvre le dédouanement centralisé de l'Union.

L'auto-évaluation/self-assessment, est un sujet important même si la définition n'est pas encore claire. Une déclaration numérique non classique pourrait être un objectif de compétitivité, et nous devons garder cette question dans l'agenda européen et national.

Le système de déclaration classique pourrait être plus efficace que les effets d'annonce sur les 3 minutes de temps pour les faire car cela n'inclut pas les temps des contrôles. Ce critère de mesure du temps habituellement diffusé devrait prendre en compte une vision plus inclusive.

La législation douanière et son évolution par exemple sur la définition de l'exportateur. La discussion a eu lieu après la publication de la législation et de sa mise en œuvre, et il existe de nombreuses différences de mise en œuvre dans les États membres. Ce n'est pas simple et le risque repose sur les épaules des entreprises. En matière de bonne gouvernance, il est important que la législation ait une bonne politique et ne soit pas seulement un compromis européen.

Quelle devrait être la formation en douane ? Un doute est survenu quant à savoir si les compétences douanières d'une entreprise sont du domaine du législateur à Bruxelles. La compétence de son personnel est de la responsabilité d'une entreprise, comme ils l'ont dans le statut d'OEA, si vous faites confiance à une entreprise, vous devez avoir confiance dans le fait qu'elles ont assez de compétences et de connaissances. Ce dont nous avons besoin dans les entreprises ce sont des accès à des formateurs et à des formations universitaires et continues pour assurer la compétence des futurs collaborateurs et pouvoir la faire perdurer au fil de l'évolution des législations douanières et fiscales. Nous avons également besoin de partenariat mixte public / privé pour créer et faire progresser des référentiels des formations conformes au besoin du législateur mais aussi au besoin des entreprises.

Ils nous ont soutenus

Arsene
Taxand



AKANEA



C/M/S/ Bureau Francis Lefebvre

14e Colloque Douanier Européen

Merci !



ODASCE
www.odasce.asso.fr